

Rapport public Parcoursup session 2022

Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences sociales - Parcours Sciences Humaines Appliquées (SHA) (16994)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences sociales - Parcours Sciences Humaines Appliquées (SHA) (16994)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	1035	586	815	15	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES SOCIALES :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales
Cette mention a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sciences sociales, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence en Sciences sociales laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La Licence en Sciences sociales requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources de nature diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales

Les Sciences sociales impliquent, en effet, une dimension politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

L'anglais (cours d'anglais et certains cours d'histoire, de géographie ou de philosophie en anglais) et une deuxième langue vivante sont obligatoires dans cette formation

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette licence pluridisciplinaire a pour objectif d'analyser les mutations du monde contemporain et leurs enjeux économiques, sociaux, politiques et culturels. Elle est fondée sur les connaissances et méthodes de la géographie, de l'histoire et de la philosophie. À ces disciplines s'ajoutent le droit et l'économie (à partir de la Licence 2), deux langues vivantes obligatoires, dont l'anglais en LV1. Chaque année est organisée autour d'un thème commun : sociétés et cultures en 1^e année de licence -- Sociétés et territoires en 2^e année de licence -- Société et travail en 3^e année de licence. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux ou de travaux dirigés. Des enseignements optionnels seront à choisir en fonction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.e. Un stage et des enseignements participent enfin à l'aide à l'orientation et à la définition des projets personnels et professionnels des étudiant.es.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'étude des dossiers a constaté cette année une amélioration de la qualité formelle des dossiers et une attention précise au contenu des enseignements en Licence SHA. Cependant, la commission a aussi pu observer cette année encore que de nombreux candidat.e.s ont une mauvaise compréhension du contenu de la licence. Il semble important de rappeler que la licence en sciences humaines appliquées est bien une licence pluridisciplinaire en sciences humaines, construite autour des disciplines fondamentales que sont la philosophie, la géographie et l'histoire. Il est donc conseillé aux candidat.e.s de bien consulter les documents de présentation de la licence, et de ne pas se limiter à la lecture de la mention « Sciences sociales », qui semble avoir induit en erreur une partie des candidat.e.s.

La commission conseille également aux candidat.e.s de mettre à profit les lettres de motivation, afin qu'il soit plus aisé d'identifier l'adéquation entre le projet du.e de la candidat.e et le contenu de la formation.

La commission souligne également que les parcours non-linéaires ne sont pas pénalisés, et que des années de césure ou des parcours universitaires engagés mais non poursuivis ne sont pas un frein à l'intégration dans la licence.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général en français, philosophie, Histoire, Géographie	Niveau général en français, philosophie, Histoire, Géographie	Bulletins de notes de la dernière année suivie / Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	Important
	Notes en anglais		Bulletins de notes de première et terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Contenu de la formation suivie précédemment, et implication et suivi de cette formation par le candidat	Contenu de la formation suivie précédemment, et implication et suivi de cette formation par le candidat	Appréciations sur les bulletins de notes / Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Capacité à se positionner dans un apprentissage	Capacité à se positionner dans un apprentissage	Appréciations des professeurs et du chef d'établissement sur la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation et pertinence entre le projet professionnel et la licence SHA, connaissance de la licence	Adéquation et pertinence entre le projet professionnel et la licence SHA, connaissance de la licence	Projet de formation motivé / Fiche Avenir	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble Alpes